

Pays : Pologne

Commission : Sommet UE-OTAN

Problématique : Comment l'Union européenne peut-elle renforcer sa capacité de défense autonome sans compromettre la solidarité transatlantique?

La Pologne est située au cœur même de l'Europe centrale, elle a des frontières à l'Ouest avec l'Allemagne et la République Tchèque, au Sud avec la Slovaquie, à l'Est avec l'Ukraine, la Biélorussie et la Lituanie. Enfin au nord, elle a une frontière commune avec la Russie par l'intermédiaire de l'enclave de Kaliningrad. Le pays est une république parlementaire dirigée par le Président Karol Nawrocki et son premier ministre Donald Tusk. Membre de l'UE depuis 2004 et de l'OTAN depuis 1999, notre pays a connu l'occupation et la domination soviétique depuis 1945 jusqu'en 1989, ce qui a eu comme conséquence de profondément marquer notre vision et nos priorités concernant les enjeux sécuritaires. Ainsi, la guerre déclenchée par la Russie contre l'Ukraine en 2022 agit comme une confirmation de la menace persistante à l'Est, rappelant donc la nécessité d'une défense crédible et prête à réagir à toute possibilité.

Tout de même, des questions peuvent se poser concernant la guerre récente qui prend place aux frontières de l'Europe. En effet, il semble crucial que celle-ci puisse se réarmer de façon autonome pour faire face aux nouveaux dangers qui peuvent apparaître. Cette question est d'autant plus centrale pour la Pologne, pays géographiquement en première ligne. Le 15 novembre 2022, deux polonais ont même été mortellement touchés par des missiles dans des circonstances qui sont toujours aujourd'hui assez floues. La question de la défense et de l'autonomie capacitaire est donc une question existentielle pour la Pologne.

Pourtant, le rôle des Etats-Unis dans le financement de l'OTAN reste prépondérant (environ 60% en 2025). En outre, les initiatives et divers budgets européens comme EDF (*European Defence Fund*) et PESCO (Coopération Structurée Permanente), bien qu'utiles pour financer l'interopérabilité, la R&D et la BITDE (Base Industrielle et Technologique de Défense Européenne) restent dérisoires, comparés au budget combiné de l'OTAN estimé à 1 300 milliards en 2025. De ce fait, il est évident que l'OTAN et l'article 5 de son traité constituent la pierre angulaire de la défense européenne. Notre pays considère qu'étant donné les menaces potentielles et imminentes, toutes les initiatives et projets militaires européens doivent être complémentaires aux capacités de l'OTAN, avec pour finalité de centraliser tous les efforts, afin d'éviter toute dispersion des ressources. Concrètement, ceci signifie que la perspective d'une autonomie capacitaire est atteignable. L'Europe est capable de renforcer ses capacités, mais il faut laisser de côté et abandonner tout projet d'autonomie stratégique qui impliquerait indépendance vis-à-vis de l'allié transatlantique, projet tout simplement irréalisable à court-terme. C'est dans ce contexte que la Pologne et la France ont signé le Traité de Nancy qui évoque notamment la complémentarité plus étroite entre UE et OTAN, dont est issu le décret n°2026-25 du 23 janvier 2026.

Pour poursuivre dans cette voie, notre pays a mis en place plusieurs mesures, dont l'objectif est de renforcer l'autonomie capacitaire de l'Europe. Premièrement, une des mesures fondamentales que nous avons prises et qui a également posé les bases pour d'autres à venir est l'augmentation significative de notre budget militaire. Ce budget est passé de 2,4% en 2022 à 4,7% en 2025, soit le premier de l'OTAN en termes de pourcentage au sein de l'OTAN. Parallèlement, nous avons décidé de dépenser 54% de notre budget militaire en 2025 sur l'investissement et l'achat d'équipement majeur (missiles, hélicoptères, avions de chasse). Concrètement, cela permettra de moderniser et intensifier la puissance de notre armée. Deuxièmement, nous sommes actuellement en train de planifier et de préparer divers projets d'infrastructure à l'échelle européenne, tels que l'intégration de la Pologne au CEPS (*Central European Pipeline System*), système de canaux permettant l'acheminement de carburant militaire entre les pays de l'UE et de l'OTAN (actuellement reliant la Belgique, la France, l'Allemagne, le Luxembourg et les Pays-Bas). Troisièmement, notre pays,

conjointement avec la France, l'Allemagne, l'Italie et la Grande-Bretagne, a lancé l'initiative LEAP (*Low-Cost Effectors and Autonomous Platforms*) qui vise à développer d'ici un an des drones et missiles à bas coût. Nous considérons en effet que la production en masse de drones est cruciale pour s'adapter à la guerre moderne; cela est démontré par l'efficacité des drones en Ukraine.

En outre, nous proposons d'autres solutions envisageables. Tout d'abord, nous souhaitons privilégier la question des recettes potentielles sur celle des dépenses. Dans un climat où les Etats-membres de l'UE et de l'OTAN parviennent difficilement à augmenter les budgets militaires sans sacrifier d'autres services publics, il semble essentiel de trouver de nouvelles ressources financières permettant de renforcer la contribution de l'UE et de l'OTAN en Ukraine et ainsi agrandir l'arsenal militaire européen. La solution serait de saisir les fonds russes en Europe actuellement gelés, qui représentent environ 210 milliards d'Euros, et de s'en servir pour renforcer nos propres capacités et investir dans l'effort de guerre ukrainien. De plus, il est concevable de rembourser à terme les fonds saisis à leurs propriétaires initiaux après la guerre, et ce de manière progressive.

Dans un second temps, la Pologne propose la création d'un centre européen de surveillance maritime à l'échelle baltique à Gdańsk. Sa mission serait de surveiller et de traquer les pétroliers et navires de la flotte fantôme russe, dont une grande partie transite par la mer baltique. Les côtes du nord polonaises offrent une proximité stratégique avec l'enclave de Kaliningrad, laquelle sert de point de relais à la flotte fantôme russe. Ce centre permettrait de centraliser les efforts européens d'interception des pétroliers clandestins russes et, ce faisant, entraverait la Russie dans ses tentatives de contourner les mesures restrictives européennes. Par ce moyen, d'une part l'UE accroîtrait son autonomie militaire maritime, d'autre part renforcerait la coopération interétatique au sein de l'Union.

En conclusion, notre pays affiche clairement sa volonté de renforcer militairement l'Europe et son autonomie capacitaire, mais dans un cadre établi avec une logique de complémentarité transatlantique. Le gouvernement polonais s'inscrit donc dans une vision politique europhile.